

- Chèque de .....€
- C V de .....€
- Certificat Médical/attestation
- Enveloppe timbrée
- 2 Photos
- Licence Commandée le .....

**Saison 2021-2022**

Ecrire Très lisiblement :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : .....

ADRESSE : Appt/Bat .....N° ..... Rue.....

CODE POSTAL : .....VILLE : .....

Téléphone (obligatoire) : .....

Email : .....

Étiez-vous membre GV en 2021 - 2022 : Oui  Non

Attestation Comité d'Entreprise : Oui  Non

**Forfaits « Gymnastique »**

( une croix pour sélectionner vos options )

Gym – forfait 3h	Gym – forfait 5h

**Autres options**

(une croix pour sélectionner vos options )

Pilates	Marche Nordique	Bungy Pump	Randonnées

**Documents à présenter pour l'inscription :**

- ☞ Le bulletin d'adhésion rempli et signé
- ☞ 1 enveloppe **timbrée, libellée à votre nom et adresse (si vous souhaitez recevoir la convocation à l'assemblée générale par courrier)**
- ☞ un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique des activités sportives (cas d'une première adhésion, reprise après une interruption, ou cas de réponse positive à l'auto-questionnaire de santé), ou bien, **Attestation** de réponse négative à l'auto-questionnaire de santé (uniquement pour une ré-inscription).
- ☞ Votre règlement à l'ordre de **ASTGV**
- ☞ 2 photos d'identité

**A noter :**

- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours d'année.
- Tout nouvel adhérent a la possibilité de participer à **deux cours d'essai gratuits**. Pour poursuivre les activités au sein de l'association, il est tenu de remettre un dossier complet au cours suivant.

- Chèque de .....€
- C V de .....€
- Certificat Médical/attestation
- Enveloppe timbrée
- 2 Photos
- Licence Commandée le .....

- Validité du certificat médical :

- Le certificat médical est valable 3 ans.
- Entre les périodes triennales, le licencié devra remettre à l'association une attestation certifiant qu'il a répondu négativement à l'auto-questionnaire de santé qui lui sera remis au moment de son inscription au club. Le cas échéant, il devra fournir un nouveau certificat médical.
- En cas d'interruption d'activités à la GV , un nouveau certificat médical est nécessaire.

### **Note concernant l'assurance :**

La souscription de la licence fédérale comporte une assurance de base. Toutefois, L'article L 321-4 du Code du Sport précise que nous sommes tenus d'informer les adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique peut les exposer. ».

Cette assurance complémentaire (IAC sport) est optionnelle.

Cochez cette case si vous souhaitez souscrire une assurance complémentaire (IAC sport) :

### **Note concernant les données personnelles :**

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), ainsi qu'à l'assurance, et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

La fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Par ailleurs, cette adresse e-mail nous permet de vous informer sur l'actualité de notre Fédération. Vous avez cependant la possibilité de ne plus recevoir nos e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [gymvolontaire-031114@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-031114@epgv.fr) ou un courrier à l'adresse de l'association.

**Date**

**Signature de l'adhérent :**